ABC&D
Société à responsabilité limitée
au capital de 5'000 €
Siège social : 45, chemin des journaux
25000 BESANCON
RCS BESANCON : 522 001 486

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 1er FÉVRIER 2025

Le soussigné :

Monsieur Alexis Bailly,
demeurant 31, route de la Maltournée,
25720 LARNOD

agissant en qualité de seul associé de la Société à Responsabilité Limitée ABC et D au capital de 5 000 €, dont le siège social est 45, chemin des journaux, 25000 Besançon

décide, conformément aux dispositions statutaires :

I/ de transférer le siège social de la Société.

Le transfert sera effectif à compter de ce jour.

La nouvelle adresse du siège social sera fixée au 14E rue Pierre de Coubertin, Parc de Mirande, 21000 Dijon.

II/ de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

Comme conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'article 4 des statuts de la Société sera modifié comme suit.

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 14E rue Pierre de Coubertin, Parc de Mirande, 21000 Dijon.

Le reste de l'article reste inchangé.

Fait à Besançon,
le 1er FÉVRIER 2025